

Etat des lieux des lieux

Il s'agit maintenant de dessiner un paysage. Pour simplifier le propos, notre atelier a établi des catégories. Pour les illustrer, des exemples de lieux qui ne dressent pas une liste exhaustive. Je prie les lieux passés sous silence de bien vouloir m'excuser.

Notre atelier a dégagé 3 types de lieux :

- 1. Les lieux de créations, de travail et de production**
- 2. Les lieux de résidences et d'accueils**
- 3. Les lieux de représentations et de rencontres**

- 1. Les lieux de créations, de travail et de production**
- 2.**

Questions :

- A-t-on une idée du nombre de personnes, artistes ou non, qui travaillent dans le domaine culturel ?
- Connaît-on le nombre d'ateliers d'artistes et d'artisans qui existent à Genève ?
- Où se trouvent les ateliers gérés par les communes et l'Etat ? Combien y en a-t-il ?
- Quels sont les critères d'attribution de ces ateliers ? Quels sont leurs loyers ? Et quel sont les prix du marché ?
- Avons-nous une politique de gestion et de création des espaces de travail ?
- Doit-on faire la différence entre les ateliers d'artistes et les ateliers d'artisans ?
- Combien de mètre carré d'espaces vides et délaissés sont à disposition ?

... beaucoup d'autres questions encore...

Il n'est pas possible actuellement d'avoir des données fiables concernant le nombre d'emplois dans le domaine de la culture.

On sait qu'environ 5'000 personnes travaillent dans le domaine des « activités récréatives, culturelles et sportives »

1500 personnes sont dans les professions du théâtre et des media

On sait aussi qu'ils sont quelques 500 étudiants à sortir chaque année des écoles et formations dans le domaine de l'art et de l'artisanat.

Les écoles n'ont pas d'espaces de travail à mettre à disposition de leurs étudiants une fois les formations terminées.

La Ville de Genève, par le biais de différents départements, met à disposition ou loue des espaces de travail aux artistes et aux artisans.

Le Département de la culture de la Ville de Genève compte pour les artistes plasticiens 21 ateliers, situés au Grütli et à l'Usine.

Leur attribution se fait sur concours, pour 3 ans, non renouvelable.

Pour la danse indépendante, 6 studios sont mis à dispositions. 3 sont au Grütli et gérés par l'adc. 3 autres sont à la rue de la Coulouvrenière et attribués aux compagnies ayant signés une convention de soutien conjoints tripartite ville, état et confédération.

Certaines communes ont développé des projets intégrant des espaces de travail pour des artistes, des associations ou des compagnies, comme par exemples Plan-les-Ouates ou Meyrin.

Le Groupe de Concertation culturelle (ex Conférence culturelle) met la question des locaux d'artiste au centre de ses travaux. Répertorier les possibilités dans les communes et collaborer pour développer de nouvelles possibilités semblent être aujourd'hui pour ce groupe des priorités.

Parmi les besoins les plus dévoreurs d'espaces figurent ceux liés à la création culturelle.

Le manque de lieux subventionnés pour la création incite les artistes et artisans à devenir experts en débrouillardise. Depuis toujours, toutes sortes de stratégies se sont mises en place pour trouver des locaux, ateliers ou studios de travail :

- L'occupations d'espaces vides
- La locations de lieux privés
- Les coopératives et constructions

Au total, on compte des centaines d'ateliers autogérés ou privés. Leur faiblesse étant pour certains leur soumission au marché immobilier, pour d'autres leur usage provisoire, pour d'autres encore leur précarité.

Leur force étant leur capacité à offrir un vide que l'utilisateur peut remplir et transformer selon l'usage et le contexte.

Au vu des fermetures et tensions récentes de nombreux lieux autogérés, et sachant que les loyers prennent l'ascenseur, on peut dire aujourd'hui que la débrouillardise ne suffit plus.

Les besoins d'espaces sont criants. Les cris, quand ils sont perçants, sont parfois entendus et l'atelier culture et urbanisme salue ici les solutions du Vélodrome et d'Ernest Pictet, et le fait que Ville et Etat aient empoignés une partie du problème.

Mais d'autres lieux restent à créer, d'autres solutions pour le court terme sont à trouver.

2. Les lieux de résidences et d'accueils

Se distinguent 2 types de lieux :

- D'un côté, des lieux de résidence qui sont mis à la disposition d'artistes et acteurs culturels locaux ou étrangers, désirant réaliser des projets d'une durée plus ou moins définie. Ces lieux offrent un soutien important, puisque bénéficier d'un logement et d'un atelier pour une longue durée et dans le contexte locatif actuel représente une lourde charge financière.
- De l'autre côté, les lieux d'accueil qui servent de «sleeping» pour les artistes étrangers de passage à Genève, pour des concerts, des représentations théâtrales, des expositions, etc.

Ces lieux permettent de réduire les dépenses liées à l'hébergement des artistes, surtout les nuitées d'hôtel, qui dans bien des cas empiètent considérablement sur le budget global de la mise en place d'événements culturels, entraînant des restrictions au niveau de la création, et représentant une baisse des moyens à disposition pouvant affecter la qualité des événements.

On pense à la Villa Bernasconi, aux appartements des halles de l'Ile, à feu Rhino, feu l'annexe de l'Antenne romande de Pro Helvetia, feu l'Arquebuse, feu le Garage. Et aussi à tous les canapés-lits, chez les uns et chez les autres, squatters comme locataires.

3. Les lieux de représentations et de rencontres

Il s'agit là de lieux où la création est présentée au public.

Théâtres, scènes de concert, centre d'art, cinémas...

Ces lieux ont diverses sources de financements.

Souvent, le lieu (à savoir les murs) est mis à disposition par les collectivités, que ce soient les communes ou l'Etat.

L'institution ou l'association qui fait vivre le lieu reçoit des subventions, de sources multiples elle aussi.

La question des lieux publics de représentation est devenue de plus en plus complexe, délicate et politique.

Ces trente dernières années, on a effectivement assisté à des mutations importantes, qui ont eu un impact fort sur la problématique des lieux de représentations.

- par exemples, il y a de plus en plus d'acteurs culturels sur le même territoire, donc de plus en plus de propositions, donc de plus en plus de variations à l'intérieur même de

ces propositions, donc de plus en plus de besoins de lieux de représentations divers pour suivre cette évolution.

- autre exemple, l'utilisation de l'espace public, comme les parcs, les places. Si elle s'est généralisée, elle requiert par contre des autorisations de plus en plus nombreuses et difficiles à obtenir.

- d'une manière plus générale, les normes de la société sur ce qu'il est bon et juste de faire à tel ou tel endroit sont plus fortes. De même, les principes de précaution et de sécurité se sont considérablement renforcés.

- enfin, le conflit entre les impératifs de rentabilité et l'économie culturelle s'est malheureusement accru.

Pour dresser la typologie de ces lieux de représentations, il nous est apparu pertinent de tenir compte à la fois du contenu et du contenant, soit le projet et les murs dans lesquels ce projet se fait.

Lieux de l' « émergence »

Lieux ouverts, dans leur programmation, à la création dite « indépendante ».

S'ils donnent parfois leur toute première chance à des artistes, ces lieux peuvent devenir aussi très pointus et connus internationalement.

On pense entre autres au Théâtre de l'Usine, à la Parfumerie, au feu Galpon, au T50, à la Cave 12, aux Galeries Forde, Ruine, Stargazer, etc.

Souvent, ces lieux de représentation et de rencontre se trouvent dans des lieux de la culture dite « autogérée ».

Un certain nombre de ces lieux sont en stand by, en attente de relogement.

Par ailleurs, ces lieux de représentation sont souvent en lien direct avec d'autres activités : des résidences d'artiste, des bars ou café, lieux de fête, etc. Cette mixité d'activités contribue à leur spécificité et à leur attrait.

Les lieux de taille moyenne

Ils sont également consacrés à la création indépendante, mais ils bénéficient d'un soutien financier plus grand que ceux cités précédemment.

La plupart du temps, ces lieux ne produisent pas, mais coproduisent, et encadrent, aident la production des compagnies et artistes.

On cite en vrac, le Théâtre du Grütli, le Théâtre du Loup, celui de Saint-Gervais, l'AMR, la Salle des Eaux-Vives occupée aujourd'hui par l'adc, etc.

Ces lieux sont parfois considérés comme l'institution.

Pourquoi ? Parce qu'ils jouent un rôle de légitimation plus fort que les précédents.

Mais en même temps, il n'ont pas forcément acquis une très grande stabilité et leur existence peut être remise en question.

Ces lieux, ceux de l'émergence comme ceux de taille moyenne, ont des caractéristiques architecturales diverses, parfois passablement contraignantes (par exemple le T50 ou l'Usine), plus ou moins modulables (par exemple les 2 box du Grütli aujourd'hui).

Tous ces lieux ont une histoire, plus ou moins forte, qui influe sur leurs cahiers des charges, leurs fonctions idéales et effectives.

Parfois, c'est la nature même du lieu qui rend impossible la réalisation de son cahier des charges. Au mieux, une solution se trouve « hors les murs », providentielle mais honoreuse quand c'est la location du BFM, par exemple, qui règle cette problématique.

De ces lieux de taille moyenne, on dit parfois qu'ils ont atteint la taille critique, bref, que leur vocation nécessiterait des espaces et des moyens plus grands, et qu'ils sont par conséquent à l'étroit, dans leurs murs comme dans leurs comptes. L'un des grands enjeux actuels pour ces lieux est leur évolution, et les ponts et connexions qu'ils peuvent trouver entre une vie rêvée et la vraie vie, entre leurs ambitions et le contexte réaliste dans lequel ils se trouvent.

Lieux sans projet, utilisés au coup par coup

Citons l'Alhambra pour l'instant, ou la Cité Bleue actuellement, et les Salles communales gérées par la Ville.

Projets sans lieux

Ils sont itinérants, accueillis à droite à gauche, soit en raison de leur aspect ponctuels, ou parce qu'ils n'ont pas encore ou plus de lieu propre.

Fonctionnent ainsi les festivals de la Bâtie et d'Archipel. La Maison de la littérature, la Maison de l'architecture, la Maison de la mémoire.

Ces projets sans lieux sont rejoints par les lieux de la culture autogérée en attente de relogement, le meilleur exemple étant la Cave 12.

Salles dans les communes

Elles sont gérées directement par les services culturels de celles-ci : l'Espace Vélodrome de Plan-les-Ouates, le Manège d'Onex...

Lieux privés

Comme certaines galeries, ou lieux hybrides : le Flux Lab à Carouge, l'Alchimic, les Salons, dont le montant des loyers sont parfois rédhibitoires, ou encore les cinémas. Une intervention des collectivités publiques, comme dans le cas du Bio 72 à Carouge, ne devrait plus être taboue aujourd'hui.

Les Institutions

En Ville de Genève, ce sont par exemples le Grand Théâtre, la Comédie, le Poche, le Théâtre Am Stram Gram, le Théâtre des Marionnettes...

Dans les communes, ce sont le Théâtre de Carouge, celui de Forum Meyrin.

Eux aussi sont parfois à l'étroit dans leurs murs pour accueillir convenablement un certaines productions, notamment internationales. Le projet de Nouvelle Comédie répond à cette limite.

Lieux difficilement accessibles pour tous

Ce sont le BFM, Victoria Hall, l'Arena, etc. qui, pour des raisons de prix, ou pour des raisons de calendriers, sont difficiles à exploiter.

Dans tous les cas, il faut relever l'interaction complexe entre le lieu, tel qu'il se présente architecturalement et les activités qui l'abritent.

La plupart du temps, les acteurs culturels composent avec l'outil qui leur est dévolu, s'adaptent à un grand nombre de contraintes et sont inventifs pour ne pas dire débrouillards. On pense à la récente rénovation du bâtiment du « Sud des Alpes » par l'AMR.

Cette dialectique contenant/contenu est souvent fructueuse. Elle débouche parfois sur des projets originaux qui intègrent pleinement le génie du lieu. Mais elle peut être aussi douloureuse, le cas extrême étant la nécessité d'abandonner un lieu, voué à la démolition comme pour le Galpon, ou devant retrouver sa fonction initiale, comme l'adc qui doit dans un court terme quitter la salle communale des Eaux-Vives.

Parfois, les possibilités d'aménagement d'un lieu existant pour répondre à de nouvelles exigences plafonnent et il y a un clash entre les activités souhaitées et les diverses données liées à l'architecture et à l'histoire du lieu (quelles soient patrimoniales, normatives, budgétaires...). On pense au Théâtre du Grütli et à son désir partiellement réalisable d'exploiter différemment l'architecture du bâtiment.

Cas de figure pratique, avec l'exposé bref de 2 exemples de projets en cours.

La Nouvelle Comédie présentée par Sandro Rossetti, et Mottatom par Jean Musy.